

**Étaient présents** : Miguel LOYARTE, Fabienne GUILLOIS, Aurélie LEGROS, Claudie BÉNARD, Christine FÉRARD, Jean-Luc DUVEL.

**Sujet abordé** : Mise en place du CMJ

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

- Il a été convenu que le futur CMJ de la commune de Châtillon-en-Vendelais sera composé de 15 membres maximum (hors encadrants), nés entre 2004 et 2010.
- Il a été décidé qu'aucune élection sera faite pour former le futur CMJ.
- Le CMJ sera mis en place pour un mandat de 2 ans
- La communication sur le CMJ sera faite dans les écoles, les commerces, la médiathèque, la page Facebook et le site de la commune. Afin d'inciter les collégiens à s'investir, une lettre officielle sera envoyée à chacun d'entre eux par voie postale.
- Une plaquette d'information sera proposée aux jeunes avec la fiche de candidature lors de deux permanences le 13 et 20 mars prochains.
- La date du premier CMJ a été fixée au 17 avril 2021.
- Les objectifs, le cadre législatif, les modalités et le calendrier seront présentés à tous les membres du conseil municipal le 18 février 2021.

Le conseiller chargé du CMJ  
Miguel LOYARTE